

Chers parents,

Chers responsables,



Votre enfant est inscrit dans notre établissement.

Je vous remercie de votre confiance.

Afin de vous faciliter la tâche, je vous prie de trouver

ci-dessous quelques informations et suggestions utiles.

**Hoang Hai HUA**

*Directrice*



# Fonctionnement de l'école.

## 1. Congés.

Année scolaire 2018-2019	
Rentrée scolaire	lundi 3 septembre 2018
Fête de la Communauté française	jeudi 27 septembre 2018
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 29 octobre 2018 au vendredi 2 novembre 2018
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 04 mars 2019 au vendredi 8 mars 2019
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 08 avril 2019 au lundi 22 avril 2019
Fête du 1 <sup>er</sup> mai	mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2019
Congé de l'Ascension	jeudi 30 mai 2019
Lundi de Pentecôte	lundi 10 juin 2019
Les vacances d'été débutent le	lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2019

## 2. Bulletins et réunions.

Réunion collective le 7 septembre 2018 de 17h à 18h.

Bulletins remis	Réunion des parents
Le vendredi 9 novembre 2018.	Lundi 12 novembre de 15h30 à 18h (1)
Le vendredi 25 janvier 2019.	Lundi 28 janvier de 15h30 à 18h (1)
Le vendredi 5 avril 2019.	
Le jeudi 27 juin 2019.	Vendredi 28 juin de 9h à 12h (1)

(1) L'équipe pédagogique insiste pour que les parents prennent le temps de venir chercher le bulletin de leur(s) enfant(s). Ces moments privilégiés de rencontre sont très importants pour le suivi scolaire de chaque étudiant.

## 3. Activités scolaires.

Voir les actualités sur notre site *EFCF Malonne* ou *Facebook*.

#### 4. Horaire des cours.

Pour les sections maternelle et primaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 40 à 12 h 20  
de 13 h 40 à 15 h 25  
Mercredi : de 8 h 40 à 12 h 00

J'insiste tout particulièrement auprès des parents pour que les horaires soient scrupuleusement respectés ***tant en maternelle qu'en primaire*** afin de ne pas perturber les activités de la classe et d'inculquer aux enfants de bonnes habitudes de ponctualité, dès leur plus jeune âge.

Pour des raisons de sécurité et pour faciliter le travail des surveillant(e)s, les parents sont instamment priés de ne pas entrer dans l'établissement ni dans les classes. Les élèves de l'enseignement primaire doivent être déposés sur la cour de récréation. Les enfants de la section maternelle peuvent être amenés dans le patio. Même en cas de pluie, les parents voudront bien ne plus stationner dans les couloirs de l'établissement : ceux-ci doivent en effet toujours rester libres pour une évacuation en cas d'incendie.

Un portail électrique règle dorénavant les entrées et sorties de l'école : en dehors des heures, si la grille est fermée, vous êtes priés de sonner pour que l'on vous ouvre et de vous présenter au bureau de la Direction ou au secrétariat pour signaler votre présence dans l'établissement.

#### 5. Repas.

Des repas complets et équilibrés sont réalisés et servis tous les jours de la semaine, mercredi y compris. Le menu du mois est affiché à divers endroits de l'école, sur le site et distribué à chaque enfant.

Le prix des repas est fixé à :

- 2 € en section maternelle
- 2 € 50 pour les élèves de 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années
- 3 € pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Il est également possible d'obtenir seulement du potage (0,50 €) et des frites, le jeudi (1 €).

L'argent des tickets est repris uniquement ***le lundi matin***.

En dehors de ces périodes, pour des raisons de sécurité et d'organisation interne, aucun argent ne sera repris ni aucun ticket délivré. Je demande donc aux parents d'être vigilants et de prévoir une petite réserve de tickets afin de permettre aux enfants d'être toujours en ordre.

Il est recommandé aux parents d'utiliser le virement bancaire BE17 09121200 2421 (en communication : Nom+ prénom+classe + nombre de tickets) ou de glisser l'argent (si possible la somme exacte) dans une enveloppe fermée avec mention du nom de l'enfant ainsi que du nombre de tickets souhaités et d'inscrire au stylo à bille le nom de l'enfant **sur chaque ticket** pour permettre de retrouver le propriétaire en cas de perte.

## **6. Garderies :**

L'établissement organise

- tous les matins dès 6 heures 30, un accueil au prix de 1 € ;
- une étude dirigée, pour la *section primaire* (de 16 h à 17 h), les lundi, mardi, jeudi et vendredi, au prix de 2 €, goûter compris ;
- une garderie, pour la *section maternelle*, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16 h à 18 h 15, au prix de 2 €, goûter compris ;
- le mercredi, vos enfants sont pris en charge dès 13 h 30. Ils participent à diverses activités de 13 h 30 à 15 h 30 pour la somme de 2 €/heure (matériel compris).

La garderie se poursuit alors de 15 h 30 à 18 h 15 pour 2 €, goûter compris.

L'argent est également repris le vendredi en section maternelle et le lundi en section primaire. Par facilité, il vous est loisible de vous procurer des cartes, valables pour 10 prestations (études, activités et garderies), au prix de 15 €.

### **A. Règlement d'ordre intérieur de l'accueil extra-scolaire de l'école.**

En inscrivant leurs enfants, les parents marquent leur accord sur le présent règlement d'ordre intérieur et s'engagent à le respecter.

Service ouvert tous les jours, de 6 h 30 à 8 h et de 16 h à 18 h.

**Gratuité durant la première demi-heure qui suit la fin des cours.**

Les parents ont l'obligation de respecter scrupuleusement cet horaire. L'école décline toute responsabilité quant aux incidents ou accidents qui pourraient survenir en dehors de ces périodes.

***Un enfant malade, ne pouvant se rendre à l'école, ne sera pas accepté aux garderies.***

***Si des médicaments sont nécessaires durant les périodes de garderie, les parents fourniront obligatoirement une prescription médicale sans elle, pas administration et pas de prise autonome par l'élève !***

## **B. Transports scolaires.**

Notre école possède un autocar avec chauffeur afin de transporter les élèves vers la piscine de Salzennes et/ou vers les activités pédagogiques...

En partenariat avec SPW Transport, le ramassage scolaire du domicile jusqu'à l'école peut se faire **gratuitement**. Contacter la direction pour les informations.

## **C. Divers.**

Il est vivement recommandé de marquer **tous les effets** des enfants (vêtements, sacs, boîtes à tartines, ...).

Pour pouvoir rester à l'intérieur pendant les récréations, votre enfant devra présenter un certificat médical l'y autorisant.

La tenue réglementaire en gymnastique est constituée d'un short noir ainsi que d'un t-shirt blanc avec le logo de l'école que vous pouvez acheter au prix de 5 € ou emprunter pour la durée de l'année scolaire moyennant une caution de 10 €. Celle-ci vous sera restituée fin juin contre remise du t-shirt propre et en bon état.

Le cours de piscine débutera à la mi-septembre selon l'horaire communiqué via le journal de classe en primaire et la farde de communications en maternelle. Un forfait de **30 €**, couvrant les activités de l'année, est à donner à M. Dardenne, responsable du cours.

Pour des questions d'organisation interne, toute excursion ou sortie pédagogique sera payée d'avance. Aucun remboursement ne sera autorisé en cas de non participation (sauf cas de force majeure à soumettre à la Direction).

## **D. Module de néerlandais facultatif.**

Un module de **20 leçons de néerlandais** est proposé *aux* élèves de la 3e maternelle à la 4e année primaire au prix d'**1 € la séance**. Si cette activité facultative rencontre votre intérêt, un formulaire sera à compléter pour fin septembre.

